



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Vaucluse

**Pôle 1<sup>er</sup> Degré / bureau Mouvement**

Affaire suivie par :  
Sabine CANAVESE  
Brigitte HOMBLÉ

Tél : 04 90 27 76 44  
04 90 27 76 22

Mél : [ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr)  
49 rue Thiers  
84077 Avignon cedex 4

**Mutation à Mayotte des personnels enseignant du 1<sup>er</sup>  
degré détenant la certification Français Langue Seconde  
– rentrée scolaire 2022**

Le **bulletin officiel n°19 du 12 mai 2022** précise les conditions de dépôt et d'instruction des candidatures des personnels enseignants du premier degré à une mutation à Mayotte pour la rentrée scolaire 2022.

**Attention :**

Seuls les personnels enseignants du premier degré justifiant d'un parcours universitaire en FLE/FLS, d'une certification complémentaire en français langue seconde (FLS) ou d'une formation attestée par un organisme spécialisé dans le FLE/FLS peuvent faire acte de candidature.

Le dossier de candidature est téléchargeable à l'adresse suivante :

**[www.education.gouv.fr/SIAT](http://www.education.gouv.fr/SIAT)**

il devra être transmis dûment complété et signé, en double exemplaire, au supérieur hiérarchique direct, accompagné des pièces justificatives pour le **mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022**, délai de rigueur.

Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier revêtu de son avis motivé, à la direction académique – pôle 1<sup>er</sup> degré – pour le **vendredi 10 juin 2022**.